

Procès-verbal de la Commission du standard de la division volailles de l'EE à Pohlheim D, auberge zur Krone

Horaire : 10.03.2017 16.00 -2.00 ; 11.03.2017 08.45-22.00 heures, 12.03.2017 09.00-11.45 heures

Ordre du jour

1. Salutations
2. Constatation des présences
3. Races et variétés proposées à l'admission pour 2016
4. Liste des races et variétés de coloris
5. Modifications des standards et ajouts de la BZA
6. Points en suspens de la réunion de septembre
 - Rapport sur les cailles
 - Oie de combat de Tula
 - Tableaux des couleurs
7. Couleur des yeux des canards Pékin américain et Aylesbury
8. Situation de la grippe aviaire
9. Règlements
10. Quels contrats pour le standard ne sont pas encore signés
11. Programme de la réunion des juges aux Pays-Bas
 - Informations sur le lieu de la réunion
 - Thèmes
12. Oie de Drautal
13. Autres descriptifs des standards
 - Races d'oies en Europe
 - Races anglaises et belges
14. Newsletter de la CES-V
15. /Ordre du jour pour Eger
16. Divers

Point 1

Le président Urs Lochmann salue tous les participants. Il souhaite une bienvenue toute particulière à Rudi Möckel qui est remercié de l'organisation de la réunion. Kresimir Safundzig (HR) est excusé pour cause de maladie.

Point 2

Sont présents : J.-Cl. Périquet (F), Dr A. Verelst (B), P. Zuffa (SK), W. Littau (DK), U. Lochmann et M. Bovet (CH), Kl. v. d. Hoek (NL), U. Freiburger et D. Kleditsch (D), et Rudi Möckel, comme hôte par moment.

Point 3

En Allemagne, les Poules du Reich naine blanc herminé bleu et les cailles pondeuses brun sauvage ont été récemment admises. En Belgique, les Oies de Franconie, la Wyandotte argenté liseré bleu, le Barbu de Boitsfort noir à camail doré et poitrine liserée et le Barbu de Watermael noir à camail doré et poitrine liserée. Les

admissions de races et variétés de coloris en France et aux Pays-Bas sont discutées. Tout comme les races et variétés de coloris en présentation en Allemagne. Le Dindon eugéien est sans désignation de coloris, mais avec un descriptif de couleur tout de même. En Suisse, l'Appenzelloise huppée coucou et en Hongrie la Sumatra naine liseré bleu sont en procédure d'admission. Les races et variétés de coloris annoncées en présentation par d'autres pays sont également examinées. Le Satsumadori asiatique à cou rouge ne doit pas être reconnu par les NL.

Point 4

La Croatie a envoyé son contrat, celui de la Bosnie-Herzégovine manque encore.

Point 5

La question du nombre de rémiges primaires chez les poules de grande race et les naines est discutée. A. Verelst estime qu'avant la publication de la décision de la division volaille de la BZA le 14.01.2017, la CES-V aurait dû être informée. U. Freiburger explique que cette décision n'est contraignante que pour l'Allemagne. W. Littau pense que, durant les 25 dernières années, beaucoup de choses ont été décidées et qu'un compromis raisonnable a toujours été trouvé en cas de divergences. Il a été fixé que les sujets à 97 points doivent avoir 10 rémiges primaires, sinon le maximum est 96 points. Cette réglementation est valable pour toutes les expositions européennes, y compris celles de race.

Entre la proposition EE et le standard allemand pour les cailles pondueuses (japonaises) il y a actuellement des différences. Des changements dans le dessin interviennent au cours de l'année, particulièrement à la tête des 1,0, cela doit être pris en compte dans le jugement et ancré dans le standard. La dernière décision sur l'origine, la forme, le port, etc. doit être uniforme pour toutes les cailles pondueuses de l'EE. Pour la description générale, des formulations uniformes sont nécessaires.

A. Verelst va s'efforcer d'entrer en discussion avec A. Missbach.

Point 6

En mai 2017, à Eger/Hongrie, une décision doit être prise à propos du standard de l'Oie de combat de Tula. Pour les tableaux des couleurs, des photos sont encore nécessaires. Pour la plupart des variétés de coloris, les appellations utilisées par les différents pays sont à disposition dans la langue nationale.

Point 7

Le canard Aylesbury et le Pékin américain ont des yeux sombres.

Point 8

La grippe aviaire se répand très vite. Plusieurs décisions des autorités vétérinaires sont exagérées. Au Danemark, un seul cas a été recensé chez un éleveur amateur. Confinement obligatoire pour les poules, pas pour les oies et les canards. En France, le rassemblement d'animaux d'origines diverses est interdit.

Point 9

Le règlement de la CES-V doit être réorganisé.

- a) L'Allemagne devient une région séparée avec siège et voix.
- b) Région sud-ouest E-F-I
- c) Région ouest B-GB-NL
- d) Région centre CH-A-L
- e) Région nord DK-N-S-SF
- f) Région est CZ-SK-Rus-OL-H
- g) Région sud-est CRO-SLO-BG-BIH

Il faudra se prononcer à Eger. Tous les pays reçoivent les propositions de modification des règlements, également celui des races rares.

Point 10

Aucun changement depuis la dernière réunion.

Point 11

Pour la réunion internationale des juges aux Pays-Bas, l'ordre du jour proposé est examiné et quelques points sont ajoutés. A la réunion de la CES-V, les standards hollandais de races qui ne figurent pas dans le standard pour l'Europe doivent être confirmés comme standards EE.

Point 12

Les masses des Oies de Drautal sont 1.0 = 4-5 kg et 0.1 = 3.4 kg.

Point 13

Chez plusieurs races d'oies de différents pays, il y a des contradictions au niveau de quelques caractéristiques raciales.

Les races suivantes voient leur standard EE établi : Poule d'Aarschot, Fauve de Hesbaye, Fauve de Mehaigne naine, Poule de la vallée de Zwalm, Coucou d'Izegem, Poule de Zottegem, Famennoise et Famennoise naine, Herve et Herve naine, Pondeuse de Zingem, Naine du Tournaisis, Naine belge, Naine de Waes, Ixworth, Ixworth naine, Araucana anglaise, Araucana anglaise naine, Norfolk Grey, Norfolk Grey naine, Fauve de Lincoln, Fauve de Lincoln naine, Combattant d'Oxford, Coucou d'Ecosse, Coucou d'Ecosse nain, Courtes pattes écossais, Courtes pattes écossais nain.

Point 14

La Newsletter ne sera publiée qu'après Eger.

Point 15

Il faut prévoir une traduction d'allemand en anglais, car A. Verelst, en tant que président de la division, n'est plus en mesure de l'assurer.

Point 16

En D, le perçage de la peau interdigitale reste autorisé pour 2017, d'autres moyens d'identification doivent être encouragés. La CZ dépose sa candidature pour l'exposition EE 2024 à Prague ou Brno.

La séparation des Wyandottes grandes et naines en type originel et type allemand est souhaitée. La BZA va écrire au club concerné et lui présenter les avantages d'un changement de nom.

La réunion de mars 2018 aura de nouveau lieu à Pohlheim, du 9 au 11.03.

Le président Urs Lochmann remercie de la collaboration constructive et de la recherche commune de solutions défendables aux problèmes rencontrés et lève la séance.

D. Kleditsch, secrétaire

Traduction M. Bovet